

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS Par Mr André METAYER

Tous les documents présentés sont propriété de l'auteur

Après ouvert les lettres pour obtenir les renseignements nécessaires à son acheminement, des étiquettes de fermeture furent utilisés par différentes administrations comme la Direction Générale des Postes et des Télégraphes, le Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et Télégraphes, le Ministère des Finances Direction Générale des Postes et des Télégraphes, Direction et Direction Générale des Postes et des Télégraphes. Il est toujours précisé que la lettre a été ouverte conformément à la loi qui interdit la violation des correspondances

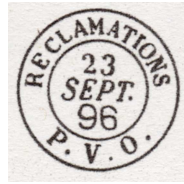
DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



Lettre du 5 août 1892 de Paris pour Paris avec au verso le cachet rectangulaire « INCONNU »

A noter, le cachet bleu »RÉCLAMATIONS PVO » du 19 août 1892 eu recto et au verso

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER



Pour vérification d'origine



lettre d'octobre 1893 de la Drôme pour Etoile (Drôme). Cachet bleu des réclamations PVO du 24 octobre 1893



cachet d'arrivée à Etoile le 18 octobre 1893 et cachet bleu des Réclamations PVO du 24 octobre 1893

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER



Lettre de novembre 1893 à destination de Londres revenue après avoir été refusée.
Cachet bleu « RECLAMATIONS M » daté du 27 novembre 1898

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER



lettre de novembre 1893 à destination de Londres revenue après avoir été refusée.
Cachet bleu « RECLAMATIONS M » daté du 27 novembre 1898

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Lettre du 19 juin 1898 de Beaulieu les fontaines (Oise) à destination de Paris. Au verso, cachet d'arrivée à Paris du 20 octobre 1898 (Paris Distribution) . La lettre n'a pu être distribuée. Au moins, quatre brigades de facteurs ont tenté de délivrer la lettre comme le montre les différents cachets de facteur (modèles ci-après, la barre indique qu'il s'agit de la seconde brigade).



Finalement, la lettre a été envoyée au service des rebuts qui l'a ouverte et trouvé l'adresse de l'expéditeur (ou d'un autre destinataire qui apparaissait à l'intérieur de la lettre). Au recto, une étiquette a été collée permettant l'envoi du pli



LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER



Au recto et au verso, ce cachet daté du 21 juin 1905. Cachet « ADRESSE INCOMPLÈTE » barré et remplacé par celui d' »INCONNU

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER

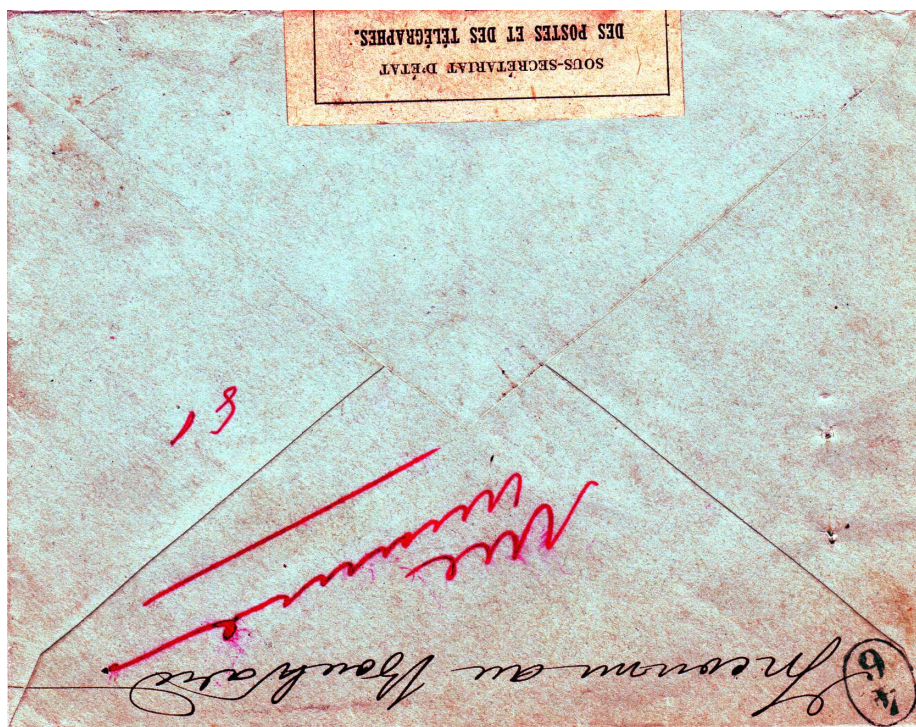


Lettre du 16 mars 1905 de Dôle (Jura) affranchie à 15 centimes à destination de Paris avec un destinataire inconnu. A noter les différentes marques de facteur : 9/5, 7/16, 8/8, et l'étiquette du Sous-secrétariat d'État des Postes et Télégraphes : LETTRE EN REBUT ouverte conformément à la loi. Le destinataire a été recherché aux 51 et 51 bis du boulevard St Germain. Le cachet « RÉCLAMATIONS M » est daté du 21 mars 1905. Cachet rectangulaire « INCONNU » justifiant l'envoi aux rebuts.

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER



Lettre du 9 décembre 1897 affranchie 15 centimes de Paris pour Paris avec une rue inconnue (rue Magenta au lieu de Bld Magenta).



Mention manuscrite « inconnu au boulevard avec cachet de facteur ovale 4 6. La lettre a été transmise au service des rebuts qui l'a ouverte comme le montre l'étiquette de fermeture.

LES ÉTIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



Lettre non affranchie du 6 septembre 1886 de ST Mandé pour le Procureur de la République de Caen taxée 30 centimes avec deux timbres-taxe noirs de 10 et 20 centimes, puis nouvelle taxation au retour à St Mandé le 17 septembre 1886 représentée par un timbre-taxe à 30 centimes.



Étiquette de fermeture après ouverture de la lettre afin de connaître l'adresse de l'expéditeur. Celle-ci apparaît en haut à gauche sur le recto.

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER

**MINISTÈRE DES FINANCES DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES
TÉLÉGRAPHES**

Lettre de juin 1889 de Paris à destination du Syndic des huissiers près du Tribunal Civil à la Pleine à Paris. La lettre du 2^{ème} échelon a été affranchie au tarif du 1^{er} échelon justifiant la première taxation de 45 centimes (timbres-taxe de 15 et 30 centimes). Au verso, cachets de différentes brigades de facteurs. La lettre a été envoyée au service des rebuts qui l'a ouverte et trouvé l'adresse « place de valois n °1 entraînant une nouvelle taxation de 45 centimes » mais la lettre a été refusée par le destinataire à cause de la taxe. La lettre a terminé au service des rebuts comme le montre le cachet rouge « REBUTS DE PARIS » daté du 21 juin 1889.



n° 1961 (Rochette et Pothion)

Également, au verso, cachets des 17 et 18 juin 1889 de PARIS TRIBUNAL DE COMMERCE.

LES ETIQUETTES DE FERMETURE DU SERVICE DES REBUTS
Par Mr André METAYER

